

RÉNOVATION, AMÉNAGEMENT

Reconstruction du Village d'Enfants



.crop_main/public/media/images/village-enfant-51.jpg?itok=9Y4421FU)

Avril 2024 : les enfants déménagent dans leur nouvelle maison

Juin 2023: Inauguration du premier panneau Mars 2023 : Début de la reconstruction du village

Janvier 2023 : fin du désamiantage et de la démolition des habitat

ions du village d'enfants

A Type de chantier : Rénovation, Aménagement

Durée: Fin des travaux: Durée des travaux: Septembre 2021 - Mai 2025

串 Routes impactées: Ave nue du Général de Gaull

Présentation du projet





Le village d'Enfants de Boissettes

Le Village d'Enfants de Boissettes, situé à l'entrée est de la commune, accueille 54 enfants. Les bâtiments ont été construits en 1965 et leur vétusté n'autorise pas de travaux de rénovation. La Fondation, en accord avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne et avec le soutien de la commune, va donc procéder à la reconstruction complète du site. Le projet cons iste au remplacement total des installations tout en maintenant l'accueil des enfants sur place.

Le futur village d'Enfants

Le futur Eco-Village d'Enfants s'organisa fonctionnellement autour de 9 maisons d'habitation, destinées à accueillir chacu ne 6 enfants et leurs éducateurs, une « grande maison » accueillant les bureaux de l'équipe de cadres, administrative, et le s salles de réunion et d'activités, enfin un bâtiment technique comprenant les réserves, une laverie, les vestiaires, l'atelier des techniciens d'entretien et de maintenance.

La qualité paysagère du site actuel sera préservée et des places de stationnement pour les véhicule du village et des salari ées en nombre suffisant seront créées.

Vous pouvez retrouvez tous les détails de ce chantier dans <u>le dépliant</u> ♂ distribué avec le journal n°115 de Juin 2021 et dan s le <u>PDF de présentation</u> ♂ disponible en téléchargement.

Avancement des travaux

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

PHASE 2

PHASE 3

Automne 2021

Automne 2022

Printemps 2024

Printemps

en maisons modulaires

Déconstruction des installations communes Déconstruction des maisons existantes Enlèvement des bâtiments modulaires, situées sur la partie Est du terrain puis (partie Ouest du terrain) puis construction construction des derniers bâtiments sur la installation d'un Village d'Enfants temporaire des nouvelles maisons bois. Emménagement des enfants dans les maisons du Village définitif.

partie Est du terrain.

Les travaux visant à la reconstruction du Village d'Enfants commencent cet automne par la démolition du bâtiment admini stratif situé, à proximité de la pointe Est du terrain. A partir de janvier, la parcelle, ainsi libérée, pourra être préparée pour l' arrivée des maisons modulaires, qui hébergeront les enfants et les équipes du Village pendant la phase de construction de s bâtiments définitifs.

Période de Octobre à Décembre 2021









- > **Première semaine d'octobre** : pose des installations de chantier et protection des arbres à conserver.
- > **Du 6 octobre au 10 novembre 2021**: opérations préalables à la démolition. Celles-ci ont lieu essentiellement à l'intérieur du bâtiment : démontage des équipements intérieurs, curage, désamiantage des revêtements de sol et conduits d'eau de pluie, tri et évacuation progressive des déchets.
- > **De mi-novembre à mi-décembre**: opérations de démolition en deux temps (superstructures puis fondations), puis évacuation progressive des déchets et enfin remise en état du terrain : arrachage des haies et de certains arbres non protégés et/ou non viables. De nouveaux arbres et haies seront replantés dans le cadre de l'opération.
- > **Janvier-février 2022** : travaux de VRD et de gros oeuvre (fondations légères) préalables à l'arrivée et à la pose des maisons modulaires pour les enfants.

Période de Janvier à Juin 2022









- > **Janvier 2022 :** Les travaux de démolition engagés à l'automne dernier sur la pointe Est du terrain se sont achevés fin décembre, comme prévu au planning. Les derniers gravats ont été évacués courant janvier par l'entreprise Desneux, en charge des opérations.
- > **Février 2022 :** Une nouvelle étape du chantier s'ouvre avec la préparation du terrain et l'installation des voiries et réseaux, préalables à l'installation des maisons en bâtiments modulaires. Ces maisons accueilleront les enfants et les équipes pendant la durée des travaux sur la partie ouest du Village, soit 18 à 24 mois.
- > **Avril 2022 :** Elles seront acheminées sur le site par camion, module par module, à compter du mois d'avril, et seront assemblées progressivement, et raccordées au fur et à mesure aux réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement.



Période de Juin à Décembre 2022



- > **Juin 2022 :** Le chantier de reconstruction du Village d'Enfants a franchi une nouvelle étape au cours des dernières semaines. Les maisons modulaires, destinées à l'accueil temporaire des enfants, ont été réceptionnées entre le 20 avril et le 9 mai. Elles sont actuellement en cours de raccordement aux réseaux.
- > **Eté 2022 :** L'emménagement des enfants et des équipes aura lieu mi-juillet, et sera achevé le 21 juillet. Le chantier fera ensuite une pause jusque début septembre. Hormis quelques analyses à conduire sur le terrain, sans impact sur le voisinage, aucune intervention n'est prévue courant août.
 - À partir de début septembre commencera la phase de désamiantage et démolition des maisons situées sur la partie Ouest du site.
- > **Début septembre :** installation du chantier, sur une semaine environ. Installation de la limite de chantier, protection des arbres, installation de la base vie
- > Fin septembre à début novembre : phase préparatoire à la démolition (démontage des équipements intérieurs, curage, désamiantage des revêtements de sol et conduits d'eau de pluie, réemploi, évacuation des déchets intérieurs).
- > Mi-octobre à fin-novembre : démolition des superstructures et infrastructures des maisons.
- > **Début décembre :** évacuation des derniers déchets, remblaiement et remise en état du terrain







Visite des modules d'habitation temporaire des enfants :

Période de Janvier 2023 au Printemps 2024



En ce début d'année 2023, le chantier de désamiantage et de démolition des anciens bâtiments du Village d'Enfants s'achè ve : déconnexion de l'ancien compteur EDF, démolition de la construction qui l'abritait, évacuation des derniers déchets n otamment des anciennes cuves à fuel enfouies et dessouchage des arbres en mauvais état sanitaire notamment.

Le contrat de promotion immobilière, qui a pour objet la construction du nouveau village, a été signé mi-décembre entre l a Fondation ACTION ENFANCE et CAREIT Promotion, qui va prendre le relai des travaux sur le site à compter de mi-février.

La première phase des opérations de reconstruction, estimée à 13 mois, a pour objet la construction des 9 nouvelles mais ons d'habitation. Les deux premières semaines seront consacrées à la mise en place des installations de chantier, avant q ue ne commencent les opérations de terrassement. Pour rappel, les maisons de l'Ecovillage sont conçues en ossature boi s, et préfabriquées par panneaux en usine, ce qui permet de limiter la durée du chantier et les interventions des entrepris es de gros oeuvre.

A l'issue des 15 mois, soit au Printemps 2024, les enfants et leurs éducateurs quitteront les modulaires, où ils ont fait une r entrée scolaire en fin d'année 2022 sans encombre, pour s'installer dans leurs nouvelles maisons. Pendant la phase de con struction qui s'annonce, l'accès au chantier continuera de se faire sur la départementale. Par ailleurs, le chemin des Uzelle s, qui accueillera les installations de chantier et la base vie, sera fermé au public. L'accès à la forêt sera maintenu par le se ntier du Bois des Grillons.



28 Juin 2023: Inauguration du chantier



Après la cérémonie de lancement de chantier qui s'est tenue le 28 juin, en présence des enfants, des équipes du Village, de son directeur Jean Charnet, de Mme Gbiorczyk Vice-Présidente du département en charge de la protection de l'enfance, d e M. Segura Maire de Boissettes, de riverains, de l'équipe de construction et des équipes d'ACTION ENFANCE, les opératio ns de montage des nouvelles maisons suivent leur cours. Les premiers panneaux bois, préfabriqués en usine, sont arrivés sur le site dans la semaine du 22 juin.

A ce jour, les neuf maisons sont assemblées. Pour sept d'entre elles, soit les cinq situées le long de la forêt et de la future r ue Suzanne Masson (Fondatrice d'ACTION ENFANCE), et deux situées coté avenue du Général de Gaulle pour les deux autre s, l'étape du clos couvert est en cours.

Une fois les maisons hors d'eau et hors d'air, les travaux d'aménagement intérieur pourront commencer. Le clos couvert se ra achevé en novembre pour les quatre dernières maisons.

La livraison de cette première phase du chantier de reconstruction est prévue pour le mois de mars. Une fois les maisons prêtes, les enfants et leurs éducateurs y emménageront rapidement (a priori courant avril). Ils libéreront ainsi sept des ne uf bâtiments modulaires, qui pourront être enlevés du site. Les deux derniers, qui abritent l'équipe administrative et les ca dres du Village, resteront encore un an sur place, le temps que s'achève la phase 2 du chantier, c'està-dire la construction des bâtiments communs.

Julie Basset Action Enfance

NDLR: Le 7 juillet, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la dénomination « Rue Suzanne Masson » pour le chemin rural qui mène au cimetière où est enterrée cette dame engagée, qui a consacré sa vie aux enfants.







La première phase de construction du chantier du nouveau Village se termine.

Dans les maisons, les dernières opérations d'isolation et d'aménagement intérieur sont en cours, tandis que l'entreprise de VRD travaille sur les extérieurs. Après la réalisation des plates-formes et l'acheminement des terres végétales, les plantations et l'engazonnement auront lieu mi-mars.

Mi-avril au plus tard, les neuf maisons ossature bois seront achevées et livrées à la Fondation. Les enfants et leurs éducat eurs pourront emménager à partir du 15 avril : une équipe de déménageurs professionnels assurera le bon déroulement de cette opération, à raison de deux maisons par jour pendant une semaine. Les équipes de direction, administrative et tech nique resteront dans les deux bâtiments modulaires situés à l'est du terrain pendant encore un an.

Une fois les enfants bien installés dans leurs nouvelles maisons, à partir de la fin du mois d'avril, une nouvelle phase techni que de quatre mois s'ouvrira.

Elle consistera en la déconnexion et l'enlèvement de sept des maisons modulaires actuellement installées sur le site, ainsi que des blocs béton qui en constituent les fondations. La démolition des ouvrages enterrés (une ancienne cuve à fuel et u ne fosse en béton), qui demeurent de l'ancien village, interviendra dans le même temps.

La seconde phase de construction commencera en juillet, et concernera les bâtiments communs du village : locaux admin istratifs, salles d'activités, espaces techniques, accueils parents-enfants, chambres des éducateurs.

Organisation du chantier

- > En accord avec la Direction des Routes, l'accès chantier sera situé au 72 avenue du Général de Gaulle.
- > Les horaires de travail sur le chantier restent encadrés par l'arrêté municipal de lutte contre les nuisances sonores N°25/2016 et ne pourront excéder les plages horaires suivantes: de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h.
- > Des places de stationnement sont prévues sur le nord du terrain pour les véhicules du Village
- > L'impasse menant à la forêt restera ouverte aux promeneurs jusqu'à l'été 2023.